



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épidémie active du SIDA en France

Question écrite n° 22423

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'épidémie encore active du SIDA, en France. De nouveaux outils de prévention ont été mis en place, tels que les autotests, la prophylaxie préexposition, le traitement médicamenteux donné aux personnes à risques pour éviter d'être infectées, ainsi que le TASP, traitement consistant à traiter au plus vite quelqu'un qui découvre sa séropositivité. Malgré cela, l'épidémie du SIDA reste encore active en France et près d'un tiers des découvertes de cette maladie sont trop tardives. Il conviendrait alors d'intensifier la prévention, auprès des jeunes mais également des seniors, lesquels ne se sentent pas forcément concernés par ce risque et qui n'ont jamais vraiment bénéficié de campagnes de prévention tournées vers eux. Par ailleurs, le dépistage doit être mieux ciblé afin que le nombre de personnes ignorant leur infection diminue et de permettre aux personnes séropositives d'accéder à un traitement antirétroviral, pour un bénéfice à la fois individuel et collectif. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement afin d'intensifier les campagnes de prévention auprès de tous publics, ainsi que la promotion des outils de prévention.

Texte de la réponse

Le gouvernement s'est fortement engagé pour la santé de nos concitoyens, pour renforcer notamment la prévention, premier pilier de la stratégie nationale de santé définie pour la période 2018-2022, décliné à travers le « Plan Priorité Prévention » présenté par le Premier ministre le 26 mars 2018 en conseil interministériel pour la santé. La promotion de la santé sexuelle est une des priorités de la stratégie nationale de santé 2018-2022, en particulier en direction des jeunes, dans une approche globale et positive, notamment en agissant précocement auprès de ces jeunes pour permettre à chacun de prendre des décisions éclairées et responsables quant à leur santé sexuelle. La stratégie nationale de santé a aussi permis l'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé, qui permettra de diffuser, partout sur le territoire, des interventions de prévention conduites par des étudiants, en articulation avec les priorités nationales de santé publique et les politiques régionales. Dans ce cadre, la promotion de la santé sexuelle et la prévention des addictions sont deux des thématiques retenues pour la mise en œuvre de ce dispositif, compte tenu de leurs impacts sur la santé de la population. En outre, la ministre des solidarités et de la santé a engagé des actions pour lever les freins au dépistage et, parallèlement, favoriser un dépistage répété parmi les populations les plus exposées, notamment par l'organisation dans chaque région d'actions de mobilisation autour du dépistage dès 2019. L'objectif de ces campagnes régionales est de faire connaître le dépistage auprès de la population générale mais aussi de créer une dynamique de long terme entre les acteurs de la prévention et du dépistage sur les territoires. Des formations à la santé sexuelle pour les professionnels de santé, dans une approche interdisciplinaire, sont désormais inscrites parmi les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022 (arrêté du 31 juillet 2019 publié au Journal officiel du 1er août 2019). Par ailleurs, des expérimentations sont en cours de mise en œuvre : le « Pass préservatif » dans trois régions pour les moins de 25 ans permettant d'obtenir des préservatifs à titre gratuit dans le cadre d'un programme d'information et de prévention et d'un parcours de santé sexuelle ; des centres de santé sexuelle d'approche communautaire sur le

modèle anglo-saxon, dans quatre villes à forte prévalence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des infections sexuellement transmissibles (IST). Depuis la création des centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des IST, leur budget a été augmenté de 19%, afin notamment de faciliter l'utilisation des nouveaux outils de prévention (Prophylaxie préexposition au VIH, traitement post exposition –TPE, autotests VIH). L'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes d'outre-mer est renforcée, avec un accent mis sur le déploiement des actions « hors les murs », le soutien au développement associatif et la promotion d'actions innovantes. Enfin, des campagnes de communication sont régulièrement mises en place par Santé publique France, en direction du grand public ou de populations ciblées à risque de contamination par le VIH, par le biais de dispositifs médias et d'outils connectés via Internet. Ces campagnes ont pour objectif de permettre à l'ensemble de la population de prendre des décisions éclairées et responsables en matière de santé sexuelle ; elles permettent d'améliorer le niveau de connaissances des individus et également de faire évoluer leurs attitudes, leurs comportements et leurs compétences.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22423

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2019](#), page 7444

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9156